

Drôme

SYNDICATS / Le 1^{er} mars, la FDSEA et Jeunes Agriculteurs Drôme ont reçu les parlementaires pour détailler les revendications qu'ils portent depuis plusieurs mois.

FDSEA et JA ont rencontré les parlementaires



Les deux syndicats ont souhaité donner aux parlementaires des exemples précis concernant les impacts sur l'agriculture du département des mesures nationales et européennes décrites depuis le début des mobilisations. Objectif : que députés et sénateurs puissent défendre au mieux les spécificités drômoises dans les discussions nationales. ©MD-FDSEA26

Sénateurs et députés étaient invités la semaine dernière par la FDSEA de la Drôme et Jeunes Agriculteurs Drôme. Objectif : rappeler les revendications nationales portées depuis le début de la mobilisation des agriculteurs et les contextualiser dans le cadre spécifique de l'agriculture du département. Les députés Mireille Clapot et Emmanuelle Anthoine étaient présentes, ainsi que le sénateur Bernard Buis. Les sénateurs Marie-Pierre Monier et Gilbert Bouchet étaient représentés par leurs attachés parlementaires. « L'idée de cette rencontre, ce n'était pas de rentrer dans un débat mais de donner à nos parlementaires des éléments concrets pour que, lors des discussions au sein de leur groupe ou dans le cadre de leur fonction à l'Assemblée nationale ou au Sénat, ils aient en tête les spécificités drômoises », indique Jordan Magnat, vice-président

de la FDSEA 26 et membre du bureau de JA 26. Parmi les sujets à l'ordre du jour : les questions relatives aux politiques européennes et la nécessité d'obtenir des clauses miroirs dans les accords commerciaux internationaux. « Nous avons par exemple présenté le cas de la filière avicole drômoise, illustre Jordan Magnat, véritable système d'économie circulaire, depuis la production de l'alimentation jusqu'à l'abattage des volailles, et qui se trouve fragilisée par les décisions européennes. » Sur l'agriculture biologique, les deux syndicats ont également listé des pistes de travail pour sortir de la crise actuelle.

« Pas de transition sans solution »

Autre revendication défendue lors de cette rencontre : le principe « pas de

transition sans solution ». Qu'il s'agisse de réglementations sur l'usage des produits phytosanitaires ou encore sur l'eau, FDSEA et JA ont de nouveau plaidé pour des transitions sur « le temps long ». « L'enjeu notamment, c'est de ne pas se trouver dans des cas où la France soit la seule à interdire des molécules et où des filières locales sont flinguées au profit de produits d'importation », poursuit Jordan Magnat. Prédation, perte des ICHN pour les zones défavorisées simples, plan pour l'élevage, loi Egalim, calcul de la retraite sur les 25 meilleures années, simplification administrative, limitation des contrôles des exploitations mais aussi enjeu du renouvellement des générations ont fait partie des nombreux points abordés lors de cette rencontre. La balla est désormais dans le camp des parlementaires. ■

Sophie Sabot



Régis Duc (au micro), président de la cave coopérative a rappelé que seuls les rouges de très haute qualité parviendront à tirer leur épingle du jeu cette année. ©MO

VITICULTURE / Le 29 février, à Valréas, la cave La Gaillarde a tenu son assemblée générale.

La cave La Gaillarde veut diversifier sa commercialisation

Réunis en assemblée générale à Valréas la semaine dernière, les adhérents de la cave coopérative La Gaillarde ont fait le point sur la situation de leur cave avec l'analyse des deux derniers millésimes. Concernant le millésime 2022, la récolte avait dépassé les 76 000 hectolitres sur 1 408 hectares avec un rendement moyen de 53,57 hl/a, en augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente. En blanc et rosé, le millésime a été en quasi-totalité commercialisé par l'union des vigneronnes des Côtes du Rhône (UVCDR), ceci sans trop de difficultés. Les rouges ont en revanche connu une commercialisation compliquée avec des prix assez bas. Le blocage des ventes et les annonces de distillation en fin de campagne n'ont pas suffi à redynamiser ce marché.

lités parviendront à tirer leur épingle du jeu, il faut donc s'attendre à une année difficile », a averti Régis Duc, président de la cave La Gaillarde. Afin de produire « plus et mieux » des rosés, la cave a investi 550 000 euros dans un pressoir pneumatique. Elle compte également cette année acheter une centrifugeuse tout en rationalisant encore plus les apports pour les vendanges.

Recherche de nouveaux marchés

Face à ces difficultés, la cave a choisi de diversifier ses circuits de commercialisation, au-delà de ceux existants. Elle a embauché pour cela en septembre dernier un directeur commercial, Bertrand Robert. Celui-ci a déjà prospecté sur le marché vrac et obtenu des premiers résultats encourageants. Cela permet aussi de mettre en place, en fonction des demandes des clients, une stratégie affinée de production de rosés pour 2024 avec les profils à atteindre et un calendrier précis. André Motte, gérant du caveau, et son équipe ont quant à eux présenté des résultats en progression. Le caveau représente quelque 28 858 clients et les ventes en bouteilles sont en augmentation de 8,7 %. Ce résultat est obtenu notamment grâce à la participation en 2023 à 96 salons, foires et fêtes partout en France.

Des investissements pour les rosés

La récolte 2023 a été bien différente avec une baisse de rendement à 40 hl/ha sur les 1 420 ha en production, soit un volume de 58 000 ha, en baisse de 23,8 % par rapport à 2022. Concernant l'encépagement, il comporte 31,5 % de syrah (en hausse) et 58 % de grenache. Côté qualité, 71 % des raisins ont été classés en « très haut de gamme et haut de gamme ». Ce qui donne un millésime avec un profil mûr et souple pour les rouges, très demandé par le marché. Les stocks sont en baisse à 65 000 hl (contre 92 000 hl l'an dernier). La commercialisation des blancs a été rapide. Les rosés, bien que produits en quantité plus importante, sont également tous vendus pour répondre à la forte demande de l'UVCDR. Pour les rouges, après les difficultés de commercialisation du millésime 2022, le marché a eu du mal à démarrer. « Seules les très hautes qua-

lité des blancs a été rapide. Les rosés, bien que produits en quantité plus importante, sont également tous vendus pour répondre à la forte demande de l'UVCDR. Pour les rouges, après les difficultés de commercialisation du millésime 2022, le marché a eu du mal à démarrer. « Seules les très hautes qua-



Adhérents et personnalités ont participé à l'assemblée générale. ©MO

Drôme

SIA / Au Salon international de l'agriculture, la présence de la Drôme a été dense pour faire valoir ses atouts. Mais aussi pour faire passer des messages après les récentes mobilisations syndicales.

« Qu'on nous lâche les bottes »

Malgré un début houleux (lire notre précédente édition), la 60^e édition du Salon international de l'agriculture, à Paris, a finalement constitué une trêve après les multiples actions de colère des agriculteurs depuis le 24 janvier. Plus de 603 000 visiteurs ont été comptabilisés. Comme chaque année, sur son stand situé dans le hall 4 du parc des expositions, le Département de la Drôme a accueilli pendant neuf jours plusieurs milliers de visiteurs, attirés par des animations destinées à réaffirmer l'excellence des produits et des agriculteurs drômois.

« Une agriculture créatrice de valeur ajoutée »

Le 27 février, pour l'inauguration du stand de la Drôme, Marie-Pierre Mouton, présidente du conseil départemental de la Drôme, et Jean-Pierre Royannez, président de la chambre d'agriculture de la Drôme, ont rassemblé plusieurs centaines de personnes dont des parlementaires, des présidents de Départements voisins, des responsables agricoles. L'occasion pour Marie-Pierre Mouton de rappeler son soutien au monde agricole : « Cette année plus que jamais, le fil rouge de notre présence au Salon de l'agriculture est celui d'une agriculture créatrice de valeur ajoutée, pour que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur travail ». L'occasion de rappeler que dans le cadre de sa stratégie "Agricole par nature", le Département de la Drôme apporte un soutien financier aux investissements dans des outils de transformation et de commercialisation en circuits courts ou des dispositifs de valorisation des productions sous signe de qualité. « Le développement de cette agriculture passe aussi par l'éducation au goût et l'innovation pour trouver des modes de production toujours plus vertueux sur le plan écologique », a ajouté Marie-Pierre Mouton.



Le 27 février, pour l'inauguration du stand de la Drôme, Marie-Pierre Mouton (présidente du Département) et Jean-Pierre Royannez (président de la chambre d'agriculture) ont accueilli une foule d'invités et exprimé la nécessité d'une agriculture rémunératrice et respectée. ©Rey

« Notre combat est simple et juste »

Jean-Pierre Royannez, lui, est longuement revenu sur la colère des agriculteurs. « Gouvernement après gouvernement, réglementations après réglementations, lois après lois, on empile, on empile et on empile les choses jusqu'à avoir bloqué les situations. Le monde agricole a dit "stop, ça suffit", a-t-il déclaré. Le combat n'est pas fini et il continuera tant que nous n'aurons pas gagné, c'est à dire tant que nous ne pourrons pas vivre dignement, être respectés dans nos campagnes et vendre nos produits à leur juste valeur. Car nos produits ont un prix et ce n'est pas à nous, agriculteurs, d'être la valeur d'ajustement de la baisse du pouvoir d'achat, que ça plaise ou pas à Michel-Edouard Leclerc. Notre combat est simple et juste et il est soutenu par la population. Il faut qu'on nous lâche les bottes, qu'on nous laisse travailler, innover et nous adapter. » Une déclaration qui a

suscité les applaudissements. Le président de la chambre d'agriculture de la Drôme a rappelé les contraintes qui pèsent sur les agriculteurs : changement climatique, demandes de la société, bouleversements géopolitiques mondiaux. « Ce que nous voulons, c'est un vrai contrat de confiance avec vous les citoyens », a-t-il ajouté en direction des visiteurs du Salon. Jean-Pierre Royannez

ont respectueux de leur environnement tout en insistant sur les besoins des cultures et des animaux en eau et en soins. « Prenez le temps de discuter avec les agriculteurs pour comprendre leur travail », a-t-il ajouté, avant d'inciter le plus grand nombre à venir découvrir la Drôme et son agriculture. ■

Christophe Ledoux



Le Département de la Drôme a accueilli pendant neuf jours plusieurs milliers de visiteurs, attirés par des animations destinées à réaffirmer l'excellence des produits et des agriculteurs drômois. ©F. Rey

PARC DES BARONNIES PROVENÇALES /

Diversité et défis de son agriculture mis en lumière

Au Salon de l'agriculture, le Parc naturel régional des Baronnies provençales a mis en lumière la diversité de son agriculture et les défis auxquels elle fait face. Lors d'une table ronde organisée par la chambre d'agriculture, Claude Aurias, vice-président du Parc délégué à l'agriculture et à l'alimentation, a mis en avant la capacité d'adaptation des agriculteurs-trices de ce territoire qui « ont su diversifier leurs cultures pour maintenir leur revenu et ce malgré l'éloignement des grands axes de transport, les contraintes économiques et environnementales, les nouvelles crises sanitaires et climatiques... ». ■



©PNR Baronnies

AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ /

Des permanences à Valence, Die et Nyons

Les services de l'État dans la Drôme et la Mutualité sociale agricole se mobilisent pour mettre en place des « permanences agricoles » dans les trois arrondissements du département, depuis le 4 mars, indique la préfecture de la Drôme. Ces permanences visent à permettre une prise en charge personnalisée des agriculteurs et un échange sur toutes les difficultés que rencontre l'exploitation agricole. Elles seront ouvertes de 9 h à 12 h : le lundi à Valence (à la direction départementale des territoires : 4 place Laennec) ; le mardi à Die (à la sous-préfecture, place de la République) ; le jeudi à Valence (à la DDT) ; le vendredi à Nyons (à la sous-préfecture : 4, avenue de Venterol).



Mardi 5 mars se tenait à Die la première permanence, en présence de la DDFIP, la MSA et la DDT. Véronique Simonin (debout sur la photo), sous-préfète de Die a présenté le dispositif à la presse. ©E. Potente

premières réponses concrètes ainsi qu'une voie d'entrée unique pour la résolution rapide des problèmes posés en lien avec les autres acteurs publics ou privés », indique la préfecture de

la Drôme. Elle précise que cette action « concrétise l'engagement du Président de la République d'un traitement rapide et en proximité des demandes du monde agricole ». ■

Le Club drômois de l'alimentation sur les rails ✓

Les statuts du Club drômois de l'alimentation ont été symboliquement signés mardi 27 février au Salon de l'agriculture, sur le stand de la Drôme, par Marie-Pierre Mouton, présidente du conseil départemental, Jean-Pierre Royannez, président de la chambre d'agriculture, et Alain Guibert, président de la chambre de commerce et d'industrie. L'objectif de ce club est de mettre en relation producteurs locaux et distributeurs « afin de développer des relations commerciales vertueuses ». L'offre de service qui sera présentée dans les prochaines semaines comprendra un ensemble d'accompagnement et de services pour les adhérents (formations, listes de contacts, participation à un salon professionnel) ainsi que des rencontres et des groupes de travail thématiques. Une offre de service sur-mesure sera également proposée avec des tarifs à la prestation. ■



Lors de la signature des statuts du Club drômois de l'alimentation, le 27 février au Salon de l'agriculture. ©F. Rey

PLAN LOUP /

Les départements alpins veulent accélérer la réforme du comptage

Alors que le gouvernement a présenté le 23 février son nouveau Plan loup 2024-2029 (lire notre précédente édition), les huit conseils départementaux des Alpes, réunis le 28 février au Salon de l'agriculture, ont réclamé « l'organisation des 2024 d'une opération de comptage de la population lupine » selon une nouvelle méthode d'évaluation. La réforme du comptage des loups est prévue dans le Plan loup car la méthode actuelle, débouchant sur deux estimations par an, fait régulièrement l'objet de controverses. Le dernier chiffrage en date a abouti à un effectif de 1 104 loups en sortie d'hiver 2023 (dont 19 % au maximum peuvent être prélevés). ■



De gauche à droite, les présidents des conseils départementaux : Jean-Marie Bernard (Hautes-Alpes), Marie-Pierre Mouton (Drôme), François Sauvadet (président de Départements de France), Éliane Barreille (Alpes-de-Haute-Provence), Hervé Gaymard (Savoie), Michèle Paganin (vice-présidente - Alpes-Maritimes) et Martial Saddier (Haute-Savoie). ©F. Rey

* Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Vaucluse.

Drôme

SALON DE L'AGRICULTURE / L'excellence des produits drômois a été récompensée au Concours général agricole 2024.

CGA : le palmarès des médaillés drômois

LES VINS /

Clairette de Die méthode ancestrale

Médaille d'or : SAS Caves Carod, Vercheny (3 médailles); Cave Monge et Granon - Gaec de St Pierre, Vercheny (2 médailles); La Cave de Die Jaillance Die (2 médailles); Verdie SAS, Vercheny. Médaille d'argent : La Cave de Die Jaillance Die; EARL du Domaine de Magord, Barsac.

Crémant de Die

Effervescent blanc Médaille d'or : Cave Monge et Granon - GAEC de St Pierre, Vercheny.

Cornas

Rouge 2022 Médaille d'or : SAS Les Remizières, Mercuroil-Veauens.

Côtes du Rhône

Blanc 2023 Médaille d'or : Cave des Vignerons de Rochequide (2 médailles)

Médaille d'argent : Cave de Saint Pantaléon les Vignes.

Rosé 2023

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette; SCAN, Nyons (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave de Saint Pantaléon les Vignes; SAS Chateau de l'Estagnol.

Médaille de bronze : GAEC Autrand Vinsobres.

Rouge 2023

Médaille d'or : Cave des Vignerons de Rochequide (4 médailles); SCA Cave Costebelle, Tulette; Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; GAEC Aubert Frères, Donzère; EARL Domaine Mazurd, Tulette (2 médailles); EARL Le Clos de la Font du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; SCAN, Nyons; EARL Domaine Mazurd, Tulette; SCEA Domaine des Lys, Rochequide; SAS Chateau de L'estagnol, Suze-la-Rousse.

Médaille de bronze : Cave des Vignerons de Rochequide; SCAN, Nyons (2 médailles).

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; Earl Le Clos de La Font Du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille de bronze : SCAN Nyons.

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; Earl Le Clos de La Font Du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille de bronze : SCAN Nyons.

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; Earl Le Clos de La Font Du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille de bronze : SCAN Nyons.

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; Earl Le Clos de La Font Du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille de bronze : SCAN Nyons.

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; Earl Le Clos de La Font Du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille de bronze : SCAN Nyons.

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; Earl Le Clos de La Font Du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille de bronze : SCAN Nyons.

Médaille d'or : SCA Cave Costebelle, Tulette (2 médailles).

Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres; Earl Le Clos de La Font Du Pape Peyrouse Nicole, Bouchet.

Médaille de bronze : SCAN Nyons.



©S. Mounier

Côtes du Rhône Villages Suze-la-Rousse

Rouge 2023 Médaille d'or : GAEC Aubert Frères, Donzère.

Médaille d'argent : SCV La Suzienne Suze-la-Rousse.

Côtes du Rhône Villages Visan

Rouge 2023 Médaille d'or : GAEC Aubert Frères, Donzère.

Médaille d'or : GAEC Aubert Frères, Donzère.

Médaille d'or : EARL Desmeure, Mercuroil-Veauens.

Grignan-les-Adhémar

Blanc 2023 Médaille d'argent : SCV La Suzienne, Suze-la-Rousse.

Rosé 2023 Médaille d'argent : Domaine de Montine - SCEA de la Grande Tuilière, Grignan.

Rouge 2023 Médaille d'or : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres.

Médaille d'or : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres.

Médaille d'argent : GAEC Aubert Frères, Donzère.

Rouge 2022 Médaille d'argent : Domaines Bour Sarl, Ruggas.

IGP de la Drôme

Rosé 2023 Médaille d'argent : Cave de Saint Pantaléon les Vignes.

Médaille d'argent : Cave de Saint Pantaléon les Vignes.

IGP des Coteaux des Baronnies

Blanc 2023 Médaille d'or : SCAN, Nyons.

Médaille d'argent : EARL Liotaud Jean-Yves Domaine du Rieu Frais, Sainte-Jalle.

Rouge 2023 Médaille d'or : SCAN, Nyons.

Médaille d'or : SCAN, Nyons.

IGP Méditerranée

Rouge 2023 Médaille d'argent : Cave coopérative la Vinsobraise, Vinsobres.

Rosé 2023 Médaille d'argent : Domaine de Montine - SCEA de la Grande Tuilière, Grignan.

Saint-Joseph

Rouge 2022 Médaille d'argent : EARL Desmeure, Mercuroil-Veauens.

Vinsobres

Rouge 2022 Médaille d'or : SCAN, Nyons.

Rouge 2023 Médaille d'or : GAEC Autrand, Vinsobres (2 médailles); Cave coopérative la Vinsobraise.

TROPHÉE AGRICOL /

Une Drômoise récompensée



Marion Chirouze et sa mère Claudine entourées d'Hervé Roux (président de Bienvenue à la ferme Drôme) et d'Agnès Jaubert (conseillère départementale déléguée à la ruralité et aux politiques agricoles et alimentaires).

©Facebook chambre d'agriculture Drôme

En marge du Salon de l'agriculture et à l'issue de son assemblée générale, l'association nationale Agrilocal a récompensé quelques-uns de ses fournisseurs pour leur engagement auprès des restaurants collectifs, leur fidélité et la qualité des produits fournis.

Marion Chirouze (Phidine Fruits à La Roche-de-Glun) a reçu le trophée Agrilocal des mains d'Agnès Jaubert, élue du conseil départemental de la Drôme.



Tout au long de la semaine, des chefs cuisiniers se sont relayés pour préparer des spécialités à base de produits drômois à faire déguster aux visiteurs.



La Drôme, terre d'excellence et de soleil, un message et un visuel pour attirer le plus de monde à venir découvrir le département, y séjourner et consommer ses produits locaux.



Autre temps fort de la semaine drômoise au Salon de l'agriculture, la journée chambre d'agriculture, le 28 février, pour mettre en avant de nombreuses filières et territoires de la Drôme.

Drôme

VERCORS /

Du bleu et des races locales

Au Salon de l'agriculture, sept vaches, deux veaux, deux chevaux, une quinzaine d'éleveurs et des bénévoles du Vercors se sont relayés tout au long du salon : la dynamique autour de la race villard-de-lans et du fromage bleu du Vercors Sassenage ne fait aucun doute.

Certains, leurs cloches également, ont attiré le regard des visiteurs. Depuis 2018, le cheval du Vercors de Barraquand continue de gravir peu à peu les échelons de la notoriété.



Plaisir, une des villardes emblématique du Vercors.



Edelweiss et son propriétaire Christian Finet ont terminé 2e de l'épreuve d'attelage au Concours général agricole.



Le bleu du Vercors Sassenage a été bien promu.

NOIX DE GRENOBLE Promotion au SIA. Des représentants du Comité interprofessionnel de la noix de Grenoble (CING) ont promu l'appellation au Salon de l'agriculture.

RESTAURATION COLLECTIVE /

Un prix d'excellence pour la Drôme

Le 1er mars au Salon de l'agriculture, la Drôme a été récompensée pour son engagement en faveur de la restauration collective.



©F. Rey

JUGEMENT D'ANIMAUX /

Le classement des jeunes drômois à Paris

Cinq jeunes des établissements d'enseignement agricole drômois ont participé aux finales du Concours de jugement des animaux par les jeunes (CJAJ) lors du Salon de l'agriculture.

En ovin, Maxence Junique du lycée du Valentin s'est classé 4e de l'épreuve nationale.

En caprin, Rémi Desestret de la MFR de Divajeu a décroché la 8e place.

En équin et bovin (races montbéliarde et limousine), les trois élèves drômois ayant participé se sont classés un peu plus loin, au-delà de la 20e place.

De nouvelles épreuves départementales auront lieu durant le dernier trimestre 2024 pour sélectionner les participants à l'édition 2025 du CJAJ.

S. S.



En caprin, Rémi Desestret de la MFR de Divajeu a décroché la 8e place.



En pleine épreuve de jugement caprin.



Félicitations à nos éleveurs de l'Adret !

Pour la troisième fois, la coopérative Agneau Soleil et son aval Alpes Provence Agneaux remportent au Concours général agricole 2024 de Paris : "La médaille d'argent pour le Label Rouge agneau de l'Adret"

Retrouvez nous dans votre magasin d'élevage de proximité : Sisteron (04) - Gap (05) - Privas (07) - Saint Martin de Crau (13) - Montmeyan (83)

Pour plus d'informations : 04 92 61 45 00 contact@agneausoleil.com Agneau Soleil

Événement

POLITIQUE / Au Salon de l'agriculture, le mercredi 28 février a été le théâtre de rencontres entre éleveurs d'Auvergne-Rhône-Alpes et le président de la Région, Laurent Wauquiez. L'occasion d'imaginer ensemble l'avenir de l'agriculture française.

Laurent Wauquiez en visite au Salon de l'agriculture

Après un passage à la traite aux aurores, Laurent Wauquiez a poursuivi sa matinée en compagnie d'une délégation du Cniel et du vice-président de la Région Fabrice Pannekoucke, pour un échange avec la filière lait. Et le président de la Région n'a pas tardé à exprimer son mécontentement quant à l'annonce d'Emmanuel Macron sur l'instauration de « prix planchers » agricoles. « Je crains que les prix planchers ne deviennent très vite des prix plafonds. Les agriculteurs n'ont pas besoin de prix planchers, ils ont besoin du juste prix, celui qui valorisera le fruit de leur travail », a-t-il dit. Parmi les grands sujets abordés, la souveraineté alimentaire. « On ne peut pas importer et imposer des règles différentes pour les agriculteurs français. On se tire une balle dans le pied. L'objectif est de reconquérir les parts de marché que l'on a perdues petit à petit à cause des importations », a souligné Laurent Wauquiez. L'agroécologie, la décarbonation de l'agriculture ont



Petit-déjeuner entre Laurent Wauquiez, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et les responsables agricoles.

également été abordées, notamment par le biais du photovoltaïque et de la méthanisation : des leviers importants pour atteindre l'autonomie énergétique. Par ailleurs, Laurent Wauquiez a tenu à endiguer un système infantilisant pour les agriculteurs. « Il faut que l'on arrête ce système dans lequel les politiques ou administrations expliquent leur métier aux agriculteurs. Pour faire grandir l'agriculture, il faut leur faire confiance », a-t-il renchéri. Campagne de communication massive à l'échelle régionale à visée comparative entre produits français et produits d'importation, calcul du nombre de bouches nourries par exploitation : le président de la Région compte bien prochainement mettre en valeur la filière laitière française, pour ancrer dans les esprits la qualité de sa production, et la faire rayonner au niveau national.

Rencontre avec l'interprofession bovine
Laurent Wauquiez s'est ensuite rendu sur le stand d'Interbev, pour échanger, cette fois, avec les acteurs de la filière viande. Aux côtés de Fabrice Pannekoucke, Laurent Duplomb (sénateur de Haute-Loire) et Jean-



Laurent Wauquiez a annoncé au SIA, une prochaine campagne de communication massive à l'échelle régionale pour mettre en valeur la filière laitière française et ancrer dans les esprits la qualité de sa production.

Pierre Vigier, (député de la 2^e circonscription de Haute-Loire), ils ont été accueillis par les présidents Jean-François Guihard (Interbev) et Lionel Rittaud (Interbev Auvergne-Rhône-Alpes). Laurent Wauquiez a exprimé ses inquiétudes face à la situation de la filière, notamment à propos de la décapitalisation qui se poursuit. « La maîtrise des charges au sein de nos filières est impérative, mais ne suffit pas à apporter du revenu aux producteurs et permettre le renouvellement et la reprise des exploitations. La loi Egalim doit tenir son rôle. Sa refonte annoncée doit s'inscrire dans un véritable travail parlementaire. » Les professionnels ont donc répondu par leurs attentes sur les positions à tenir concernant la loi Egalim, véritable outil pour répondre à la juste rémunération des éleveurs, notamment à travers la contractualisation de la filière. Une application des exigences d'approvisionnement de la restauration collective, définies par les lois Egalim et Climat, est également attendue, tout comme une réciprocity des normes environnementales, sanitaires et de bien-être animal. ■

Charlotte Bayon



Alexis Picarougne, éleveur de vaches salers à Omps (Cantal).

ENTENDU AU SALON / L'édition 2024 du Salon de l'Agriculture a permis de nombreux échanges entre visiteurs et producteurs. Des discussions sous le signe d'une valorisation de la production française, sûrement l'un des héritages des mobilisations menées par les agriculteurs ces dernières semaines.

« Cette édition est un bon cru »

Alexis Picarougne, éleveur de vaches salers à Omps (Cantal), se réjouit d'arpenter les allées du Salon de l'agriculture pour la deuxième fois consécutive. Accompagné de deux de ses vaches, parfaitement brossées, il n'hésite pas à créer des liens avec des potentiels partenaires ou à longuement échanger avec des visiteurs sur son métier. « Nous mettons en avant que l'on fait dans le respect des terres et des animaux. On travaille pour l'avenir et c'est ce qu'on veut faire valoir ici », s'enthousiasme de conscience chez les consommateurs. « Cette année, quelque chose a changé, après les mouvements de colère des agriculteurs. Les consommateurs ont compris l'importance de manger français. Ils se rendent compte de la place de l'importation et de la difficulté à identifier clairement la provenance de beaucoup de produits », assure-t-il. Pour Alexis Fangeas, producteur de lait à Villard-de-Lans (Isère) dans le massif du Vercors, c'est le même son de clo-

che. « Cette année on se rend compte de la différence d'aborder les choses avec les visiteurs. Ils sont engagés, ils ont pris conscience de beaucoup de choses, sûrement grâce aux mobilisations », explique-t-il. Et cette année, l'éleveur observe une réelle prise de conscience chez les consommateurs. « Cette année, quelque chose a changé, après les mouvements de colère des agriculteurs. Les consommateurs ont compris l'importance de manger français. Ils se rendent compte de la place de l'importation et de la difficulté à identifier clairement la provenance de beaucoup de produits », assure-t-il. Pour Alexis Fangeas, producteur de lait à Villard-de-Lans (Isère) dans le massif du Vercors, c'est le même son de clo-

« Les mobilisations ont éveillé les consciences »

Charlotte Bayon



Alexis Fangeas, producteur de lait à Villard-de-Lans (Isère).

BILAN / 603 652 entrées pour le SIA en 2024

Clap de fin pour le 60^e Salon international de l'agriculture qui ne s'annonçait « pas comme les autres ». Il a fermé ses portes le dimanche 3 mars au soir après avoir accueilli 603 652 visiteurs contre 615 204 lors de l'édition 2023. La fréquentation est en légère baisse de 2 %. À noter, plus de 100 000 visiteurs sont venus Porte de Versailles le samedi 2 mars. De l'aveu même des organisateurs, ce Salon a connu « neuf jours intenses marqués par des défis inattendus et une ambiance politique parfois pesante, parfois studieuse. Alors que nous avions anticipé une édition difficile, le niveau de complexité rencontré fut important », indique les organisateurs. Ils pointent « la présence massive des représentants politiques, avec 83 visites officielles ». Certes pour eux, c'est « une reconnaissance pour notre événement, mais elle souligne également la nécessité de repenser l'organisation de leur accueil pour l'avenir ». Jean-Luc Poulain, président du Ceneca organisateur du Salon, va céder sa place à Jérôme Despey, actuel premier vice-président de la FNSEA. ■

c. s.



Le rendez-vous est donné en 2025 du 23 février au 2 mars pour la 61^e édition.

Auvergne-Rhône-Alpes



Gaëtan Charrade, scolarisé au lycée agricole de Brioude-Bonnefont en Haute-Loire, remporte la troisième place des Ovinpiades des jeunes bergers.

JEUNES BERGERS / Dans le cadre du projet Inn'Ovin, la filière ovine travaille à rendre le métier d'éleveur de brebis attractif pour assurer sa transmission et sa durabilité. Les Ovinpiades sont l'une des actions phares. La finale s'est tenue le 24 février au Salon de l'agriculture.

Un aurhalpin sur le podium des Ovinpiades

Le 24 février. Salon de l'agriculture. L'heure de la finale a sonné pour les quarante jeunes bergers finalistes de la 19^e édition des Ovinpiades organisée par Interbev ovins et l'ensemble de la filière ovine. Après avoir décroché leur ticket pour Paris lors des sélections régionales, ces quarante jeunes de 16 à 24 ans, élèves des établissements agricoles, rêvent tous de devenir Meilleur jeune berger. Pendant plusieurs heures, les candidats ont dû se soumettre à des épreuves alliant théorie et pratique : l'évaluation de l'état d'engraissement et poids d'agneaux de boucherie, le choix d'un bélier, le parage des onglons, le tri de brebis avec lecture de boucles électroniques, la manipulation et l'évaluation de l'état corporel, le quiz et la reconnaissance des races. « Maîtrise de soi, ténacité, force, rapidité, combativité, technicité, motivation... sont les qualités nécessaires pour remporter les Ovinpiades des jeunes bergers », précisent les organisateurs. À l'issue de la compétition, c'est Benoît Toutain, élève de la Maison familiale rurale de Songeons dans l'Oise qui devient Meilleur jeune berger de France 2024. Romain Rogemont, qui suit un cursus agricole au lycée de Challuy dans la Nièvre, gravit la deuxième marche du podium. La troisième place revient à Gaëtan Charrade scolarisé au lycée agricole de Brioude-Bonnefont en Haute-Loire. Le titre de Meilleure jeune bergère 2024 est décroché par Iris Soucaze du lycée agricole de Pau-Montardon (Pyrénées-Atlantiques).

Des Ovinpiades mondiales
Le parcours de Benoît et Iris ne s'arrête pas là. En effet, ils participeront aux Ovinpiades mondiales qui se tiendront en France du 25 mai au 1^{er} juin prochain. La trentaine de participants attendus effectuera un « Tour de France » afin de découvrir la diversité des élevages ovins français. Ils s'arrêteront notamment dans la ferme



Benoît Toutain, Meilleur jeune berger et Iris Soucaze, Meilleure jeune bergère 2024 représenteront la France aux Ovinpiades mondiales qui se tiendront en France en mai prochain.

de Fedatest (Haute-Loire) ou en encore à Charolles (Saône-et-Loire). Les Ovinpiades s'achèveront par la remise des prix le 31 mai à la Bergerie nationale de Rambouillet (Yvelines). L'occasion de mettre sur le devant de la scène la problématique du renouvellement des générations. « Partout dans le monde, la filière ovine est en danger si elle ne sait pas assurer son renouvellement », note le président d'Interbev ovins, Patrick Soury. Même si en France, les taux de remplacement des départs à la retraite dépassent les 90 % en ovins lait et viande, le président appelle à « ne pas baisser la garde ». En effet, si le nombre d'installations tend à se stabiliser, « les nouveaux éleveurs s'installent avec des cheptels plus petits », relève Ophélie Theuma, d'Interbev. Résultat : au niveau national, les effectifs d'ovins et les volumes produits sont en recul. ■

M.-C. S.-B., S. C. avec Agra

AGENCE DE L'EAU / En poste depuis le 15 février, Nicolas Mourlon a été nommé directeur général de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse. Quelques jours après son arrivée, le successeur de Laurent Roy livre sa vision du partage de la ressource.

« L'agriculture a déjà fourni des efforts considérables »

Quel a été votre parcours professionnel ?
Nicolas Mourlon : « Je suis ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts. J'ai travaillé 20 ans dans la fonction publique d'État dans la Marne et en Île-de-France. J'ai ensuite été chef de service de l'eau et des milieux aquatiques à la direction régionale de l'environnement en Bourgogne, puis directeur départemental des territoires du Val d'Oise. J'ai connu la sécheresse de 2003 et le début du partage de la ressource avec l'instauration des arrêtés cadre et du corpus de gestion que nous connaissons aujourd'hui. Lors de ces années fondatrices, j'ai beaucoup travaillé avec les anciennes régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Finalement, le bassin Rhône-Méditerranée Corse regroupe tous les enjeux, qu'ils soient industriels, agricoles ou liés aux collectivités territoriales ; mais également une diversité géographique faite de hautes montagnes, de littoraux et de plaines. Ce bassin est un beau défi de gestion équilibrée avec des acteurs qui travaillent en collectif, puisqu'il est aussi particulièrement touché par le changement climatique. »

apparaissant en déséquilibre, c'est-à-dire ceux où le prélèvement de l'eau est supérieur à ce que la ressource est capable de mettre en réserve chaque année. Dans le second plan d'adaptation au changement climatique adopté en décembre dernier, le choix a été fait de travailler sur l'ensemble du territoire à travers deux axes : la sobriété et la substitution des ressources nouvelles. La substitution peut être géographique, comme le fait d'aller chercher une ressource proche qui n'est pas sous tension, mais elle peut aussi être temporelle en retardant les écoulements. »

Depuis 2019, l'agriculture fait figure de bonne élève avec 21 millions de m³ d'eau économisés par an à l'échelle du bassin. Ce secteur d'activité sera-t-il, de fait, une priorité de l'agence de l'eau ?

N. M. : « Le second plan d'adaptation au changement climatique adopté par le comité de bassin a comme objectif une économie de 360 millions de m³ d'eau d'ici 2030, soit 10 % des prélèvements. Pour les territoires en déséquilibre, qui représentent 40 % du bassin, l'objectif est une économie de 150 millions de m³ d'eau, dont 100 millions pour le secteur agricole via des changements de pratiques ou la modernisation des systèmes d'irrigation. Sur les autres bassins qui ne sont pas en déficit, les objectifs sont une économie de 16 % de l'eau potable et de 15 % pour le secteur industriel. Concernant le secteur agricole, le but est d'atteindre une maîtrise des prélèvements. Il est essentiel de rappeler que l'agriculture a déjà fourni des efforts considérables grâce

Comment envisagez-vous le partage de l'eau sur le bassin Rhône-Méditerranée Corse ?
N. M. : « J'envisage ce partage de l'eau dans le dialogue, en impliquant l'ensemble des acteurs dans leurs domaines de compétences et avec leurs contraintes. La priorité est d'avancer sur les Plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) dans les territoires



Nicolas Mourlon, nouveau directeur général de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse.

à la modernisation de l'irrigation et à des réparations de leur système. Dans le 11^e programme d'intervention qui se termine (2019-2024), les agences de l'eau ont aidé les économies d'eau sur les territoires en déséquilibre. Dans le 12^e programme, qui démarrera l'année prochaine jusqu'en 2030, le choix a été fait d'aider l'ensemble des territoires. Si ce nouveau programme est en cours d'élaboration, nous savons néanmoins que nous bénéficierons d'une augmentation de la capacité d'intervention budgétaire. »

De quel œil voyez-vous le recours aux eaux non conventionnelles et dans quels délais ?

N. M. : « D'ici 2030, l'objectif est que 250 projets de recours aux eaux non conventionnelles voient le jour sur le bassin Rhône-Méditerranée. C'est un élément qui peut paraître de moindre importance, mais le 12^e programme d'intervention va également faire mention de la récupération des eaux de pluie des bâtiments agricoles. Concernant l'irrigation agricole, certains des projets sont déjà mis en œuvre. Mais dans ces secteurs, qui commencent à devenir méditerranéens, les débits en station d'épuration ne sont pas forcément les plus importants. Quand il y aura besoin d'eau, les débits ne seront pas assez gros, ce qui revient à poser la question du stockage de l'eau, plus que de son traitement. » ■

Propos recueillis par Léa Rochon

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

VOTRE DÉCLARATION PAC AVEC CERFRANCE

RDV individuel en agence ou en visio

L'esprit tranquille avec la sécurité d'une déclaration conforme et optimisée.

Inscriptions par téléphone : **04 75 78 11 11**

Inscriptions en ligne via le QR Code :

Accompagnement à partir de **145 €**